



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Equilibre financier

Question écrite n° 44759

Texte de la question

M. Bernard Accoyer appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la situation suivante : dans le cadre de l'effort consenti par l'ensemble des citoyens à l'occasion de la réforme de l'assurance maladie, ainsi que dans l'esprit du vaste mouvement de rationalisation et de simplification des procédures administratives, son attention est attirée sur les dépenses postales des caisses d'assurance maladie. En effet, celles-ci multiplient les envois aux professionnels de santé de bordereaux de remboursement, souvent pour des sommes modestes, dans des proportions très importantes. C'est pourquoi il souhaite être informé du montant de ce poste budgétaire cumulé pour toutes les caisses et savoir quelles mesures sont envisagées pour restreindre ces dépenses abusives autant qu'inutilement coûteuses.

Texte de la réponse

L'envoi de bordereaux permet au professionnel de santé d'être informé de son remboursement le plus rapidement possible. Avec le développement de la télétransmission qui permettra des échanges informatisés entre les caisses et les professionnels de santé, ce mode de transmission sera progressivement écarté. Ainsi, les dépenses d'affranchissement des CPAM devraient diminuer.

Données clés

Auteur : [M. Accoyer Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44759

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 1996, page 5743

Réponse publiée le : 13 janvier 1997, page 147